



Saint-Martin-d'Hères, le 2 septembre 2024

D'ici à 2030, des cours oasis dans tous les collèges isérois

Face au dérèglement climatique, la Majorité départementale a décidé de réaménager les cours de tous les collèges publics isérois le nécessitant pour en faire des espaces de fraîcheur ombragés. Ces aménagements visent un gain allant de 2 à 8°C au printemps et en été, ce qui permettra de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage, ainsi qu'une meilleure prise en compte du cycle de l'eau.

Depuis son premier mandat, la Majorité départementale s'est lancée dans un vaste programme de rénovation des collèges, voire de (re)construction pour certains, face à la vétusté de la plupart d'entre eux, avec un objectif : les moderniser et les adapter au dérèglement climatique (isolation thermique, énergies renouvelables...). Mais le bâti n'y suffit plus. Face à des périodes de chaleur qui peuvent débuter dès mai et s'étendre jusqu'à octobre, il faut aussi réaménager les espaces extérieurs. D'ici à 2028, ce seront ainsi plus de 600 millions d'euros qui auront été investis pour créer de meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement dans les collèges isérois !

Une cour oasis, c'est quoi ?

Pour gagner en fraîcheur l'été, il faut végétaliser, désimperméabiliser et changer la couleur des revêtements des cours.

La végétalisation

La végétalisation permet à la fois un meilleur ombrage et une baisse des températures extérieures via l'évapotranspiration des végétaux. Les végétaux rejettent en effet une partie de l'eau qu'ils absorbent dans l'atmosphère sous forme de vapeur. Ce processus est essentiel dans le cycle de l'eau et offre de nombreux avantages : c'est un climatiseur naturel, rafraichissant l'air ambiant de 2 °C à 8°C. Il améliore la qualité de l'air en émettant notamment de l'oxygène, préserve les ressources en eau du sol et protège contre les inondations.

Les essences de végétaux choisies sont locales et peu consommatrices en eau, et doivent s'adapter à chaque cour de collège et à respecter l'identité paysagère des environs (effets des saisons, volumes et ports variés, couleurs, aspect du feuillage...). Concernant les arbres, sont privilégiés ceux de moyenne et haute tige permettant d'apporter beaucoup d'ombre. Dans la mesure du possible, la végétalisation couvrira les trois niveaux : herbacée/vivace (prairie et couvre-sol), arbustive (haies à croissance et taille limitées) et arborée.



La désimperméabilisation

Désimperméabiliser pour planter, mais aussi pour remplacer les revêtements en enrobé et béton par des revêtements drainants qui permettent une réduction de la température de l'air par évaporation de l'eau retenue dans les matériaux. Les surfaces minéralisées sont réduites autant que possible en fonction des besoins d'usages et techniques (circulation véhicules de secours et maintenance, durabilité, facilité maintenance et entretien).

Des solutions alternatives au rejet des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement sont mises en œuvre suivant le potentiel de chaque site : création de noues, puits perdus, tranchées drainantes et/ou bassins d'infiltration.

La couleur des revêtements

Sur les espaces où les enrobés sont nécessaires, ils sont remplacés par des enrobés drainants de couleurs claires. Ces couleurs permettent en effet de réduire l'effet d'accumulation de chaleur et de réflexion vers les bâtiments.

Les cours oasis, c'est pour quand ?

L'opération cours oasis a débuté en 2020, en privilégiant les cours les plus affectées par la chaleur. Actuellement :

- 4 cours sont terminées dans les collèges Fernand Léger à Saint Martin d'Hères, Philippe Cousteau à Tignieu-Jamezieu, Georges Brassens à Pont-Evêque et Jean Vilar à Echirolles ;
- 21 seront en cours d'aménagement d'ici à l'automne 2025 ;
- 10 auront des études de programmation et de conception lancées cette année.

L'ensemble des autres cours de collèges vont entrer en phase d'études dans les années qui suivent afin d'évaluer les aménagements à réaliser.

A noter que durant la phase d'études, le Département engage systématiquement une réflexion de tous les usagers du collège (élèves, équipes enseignantes, agents départementaux, équipe administrative) sur le devenir de la cour et son utilisation future, afin que ce réaménagement puisse être co-construit. Les cours ainsi réaménagées invitent à repenser les pratiques en matière d'utilisation des espaces extérieurs, en en faisant des lieux d'éducation (cours, activités diverses) et d'apprentissage de la citoyenneté et de la vie en collectivité.

Ces espaces renforcent également l'attractivité des collèges pour des utilisations hors temps scolaire par des associations, celles-ci étant facilitées par le dispositif « La Salle sur Demande ».



La rentrée en chiffres

Pour la 4^{ème} année consécutive, le **repas à 2 € pour tous est maintenu** (le coût par repas est de près de 8 €, le Département en prend donc à sa charge 75 %).

En 2023, **61%** des denrées des CMC (cuisines mutualisées des collèges qui desservent 69 établissements) étaient **soit locales soit bio**. Objectif : 100 % d'ici à 2028.

37 800 repas servis par jour.

Budget restauration scolaire : **40 M€** pour le Département

55 000 élèves dans les collèges publics ; **12 000 élèves** dans les collèges privés

Carte Tattoo : **46 806** collégiens inscrits en 2023/2024. Déjà **45 640** collégiens inscrits pour 2024-2025. Une cagnotte pouvant aller jusqu'à **120 euros** pour une inscription à une activité culturelle, artistique ou sportive, avec la Caisse d'allocations familiales de l'Isère.

Budget annuel éducation : près de **135 M€**.

« Les cours réaménagés invitent à repenser les pratiques en matière d'utilisation des espaces extérieurs. Elles deviennent ainsi des lieux d'éducation (cours, activités diverses) et d'apprentissage de la citoyenneté et de la vie en collectivité. C'est pourquoi dans la phase étude, nous allons systématiquement proposer aux élèves, à nos agents et à la communauté éducative et administrative de s'y associer, afin de penser ensemble le devenir de la cour et son utilisation future », précise Cathy Simon, Vice-présidente à l'éducation.

« Donner les meilleures conditions d'apprentissage à nos collégiens est une priorité pour nous. Les cours oasis sont nécessaires face au dérèglement climatique et à des périodes de chaleur qui s'étendent désormais de mai à octobre. Elles viendront renforcer les rénovations thermiques que nous menons sur les parties bâtimementaires des collèges. D'ici à 2030, les cours de nos collèges seront oasis ! », souligne le Président Jean-Pierre Barbier.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr